

Enquête publique du 11 mars 2019 au 12 avril 2019  
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation en date du 08 juillet 2019

**Légende**

Réseau hydrographique

Plan d'eau

Zone humide

Réseau pluvial

Canalisation

Fossé

Ouvrages de gestion existants

Ouvrages de gestion futurs

Prescriptions de gestion des eaux pluviales pour les opérations d'aménagement

■ Pour tout aménagement engendrant une surface totale imperméabilisée > 150 m<sup>2</sup> : Mise en place d'une mesure d'infiltration avec trop-plein vers le réseau collectif ou le milieu récepteur (dans la limite des possibilités techniques).  
■ Pour toute création de surface imperméabilisée : mise en place d'un ouvrage de gestion par infiltration de façon systématique ; si l'étude de sol montre une capacité défavorable à l'infiltration, mise en place d'un ouvrage de rétention régulé à 3 L/s/ha. Dimensionnement pour une pluie décennale.

0 125 250 500 Mètres



Commune	Elven
Titre	Plan de zonage des eaux pluviales
Dessinateur	JLE
Année	2018

